

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COOP SANTÉ DE LA BASSE-LIÈVRE, DE BONNES NOUVELLES!

Gatineau, le 27 janvier 2011. –

Un don de 10 000 \$ de la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre

Déjà bien implantée dans la communauté et très impliquée financièrement auprès des organismes qui la desservent, la Caisse Populaire Desjardins de la Basse-Lièvre donne une aide importante au comité provisoire de la Coop Santé de la Basse-Lièvre.

Afin de permettre de procéder à l'étude de faisabilité par la Coopérative de développement régional et d'absorber les frais initiaux de démarrage, le conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre a accordé une aide financière de 10 000 \$ au comité provisoire. « Cette aide essentielle nous donne maintenant les moyens financiers pour préparer le projet de création de la Coop » commente M. Carl Yank, président du comité provisoire.

Grâce au support de leurs 11 000 membres, les dirigeants de la Caisse ont priorisé le dossier de la Coop Santé de la Basse-Lièvre puisqu'ils sont conscients des enjeux dans l'offre des soins de santé de première ligne dans la communauté de la Basse-Lièvre.

Sondage

Le support de la Caisse tombe à point puisque les membres du comité provisoire ont reçu des résultats très positifs du sondage tenu en décembre dernier.

En moins de 10 jours, plus de 1 100 personnes ont complété le sondage. Les membres du comité provisoire constatent l'intérêt de la population pour la Coop alors que 90 % des répondants deviendraient membre d'une Coopérative de santé advenant sa création. Le besoin est criant puisque plus de 58 % des répondants déclarent qu'il leur est difficile d'obtenir des soins de santé. D'ailleurs, près de deux répondants sur trois affirment obtenir présentement leurs soins à l'urgence de l'hôpital.

Autre signe encourageant pour les membres du comité provisoire, plus de 350 personnes souhaitent offrir leur temps bénévolement à la coopérative.

« Nous remercions tous les gens qui nous offrent de devenir bénévoles. Leurs commentaires soulignent bien leur désir de s'impliquer dans ce projet communautaire pour assurer des soins de santé à la hauteur de nos besoins. Collectivement, ils souhaitent qu'on maintienne les soins de première ligne accessibles à toute la population. Ce grand support de la communauté nous donne davantage d'énergie pour mener cette mission à terme. » déclare M. Carl Yank, président du comité provisoire.

Rappelons finalement que c'est suite à l'étude de faisabilité que les membres du comité provisoire présenteront le projet et leurs recommandations aux futurs membres de la Coopérative.

#### Nouveau membre au comité provisoire

M. Richard Besner accepte de participer au comité provisoire. Déjà impliqué dans plusieurs organismes, il se joint à Mesdames Jovette Babin, Lise Fillion, Mélanie Lacasse, Christine Soucy et à Messieurs Jean Daniel, Martin Lacasse, Armand Renaud et Carl Yank pour compléter le comité provisoire de la Coop Santé de la Basse-Lièvre.

Source: Comité provisoire Coopérative Santé de la Basse-Lièvre  
Jean Daniel, responsable des communications  
819 665-7729